

DENIER DE L'ÉGLISE

Notre diocèse a besoin d'argent pour assurer au quotidien sa mission au sein de nos paroisses :

- ▶ Assurer aux prêtres une rémunération décente, une couverture sociale et une retraite. Notre diocèse compte 118 prêtres,
- ▶ Rémunérer les salariés laïcs rattachés à l'évêché au service du diocèse (18 personnes),
- ▶ Mettre en actes l'entraide par des actions concrètes de solidarité. Ni l'Etat, ni le Vatican ne versent d'argent aux diocèses de France ; au contraire, ce sont les diocèses qui versent une contribution au Saint-Siège à travers une quête dominicale dite impérée que l'on appelle le Denier de Saint Pierre.

Le Denier de l'Église n'est pas un don comme les autres. Il ne fait pas appel directement à la générosité, mais à un sentiment d'appartenance ou de fidélité envers l'Église, pour que ceux qui sont en charge de l'annonce de l'Évangile et de faire vivre l'Église aient droit à une juste rémunération.